

ARRETE ARS/PDL/DG/2020/5

annule et remplace l'arrêté ARS/PDL/DATA/DS/2019/41 du 25 avril 2019

*relatif à la composition de la commission spécialisée de prévention
de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Pays de la Loire*

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
PAYS DE LA LOIRE**

- VU les articles L.1432-4 et L.1434-17 du code de la santé publique ;
- VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;
- VU le décret du 22 septembre 2017 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPLLET, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé des Pays de la Loire à compter du 1er octobre 2017 ;
- VU l'arrêté ARS/PDL/DG/2020/1 du 14 janvier 2020 relatif à la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie Pays de la Loire ;
- Sur proposition des organismes concernés ;

ARRETE

Article 1

La commission spécialisée de prévention de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est composée ainsi qu'il suit :

Collège 1 : Représentants des collectivités territoriales

a) Un Conseiller Régional

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

b) Deux présidents du Conseil Départemental, ou leurs représentants

- Titulaire : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*
- Titulaire : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*

c) Un représentant des groupements de communes

- Titulaire : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*

d) Un représentant des communes

- Titulaire : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*
Suppléant : *En attente de désignation*

Collège 2 : Représentants des Usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Quatre représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1

- Titulaire : **M. Gaël GOURMELEN**, coordinateur d'AIDES Région Pays de La Loire
Suppléant : **Mme Françoise ANTONINI**, représentante de l'Alliance maladies rares Pays de la Loire
Suppléant : **M. Philippe BRUN**, président de l'association des Malades du Syndrome de McCune-Albright et de Dysplasie Fibreuse des Os (ASSYMCAL)
- Titulaire : **Mme Anne HIEGEL**, représentante de France Rein Pays de la Loire
Suppléant : **Mme Françoise GUERIN-GIACALONE**, directrice du service régional, AFM Pays de la Loire
Suppléant : **M. Yves MOULLEC**, représentant l'association A la recherche du souffle
- Titulaire : **M. André HERVOUET**, coordinateur des associations de diabétiques des Pays de la Loire
Suppléant : **Mme Rolande DOUCET**, représentante de la confédération syndicale des familles
Suppléant : **M. Paul CHOISNET**, président de France Alzheimer Mayenne
- Titulaire : **Mme Geneviève MAGNIEZ**, représentante de la Ligue contre le cancer
Suppléant : **Mme Marie-Christine LARIVE**, représentante de la Ligue contre le cancer
Suppléant : **M. Pierre PABOT du CHATELARD**, représentant de la Ligue contre le cancer

b) Un représentant des associations de retraités et personnes âgées

- Titulaire : M. René PAVAGEAU, représentant de l'union nationale des syndicats autonomes, CDMCA 44
- Suppléant : Mme Catherine OLIVIER, représentante de l'union départementale CFDT, CDMCA 44
- Suppléant : M. Daniel GERARD, représentant de la Mutualité française, CDMCA 44

c) Un représentant des associations des personnes handicapées

- Titulaire : M. Pierre GIRAUD, délégué régional de l'UNAFAM, Pays de la Loire
- Suppléant : M. Mamady KABA, représentant de l'association départementale des infirmes moteurs cérébraux (ADIMC) Sarthe
- Suppléant : M. Jean-Bernard BRIERE, représentant de l'UNAFAM, CDCA 53

Collège 3 : Représentants des conseils territoriaux de santé

- Titulaire : M. Gilles GALOPIN, représentant du conseil territorial de santé du Maine et Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

Collège 4 : Partenaires sociaux

a) Un représentant des organisations syndicales de salariés

- Titulaire : M. Gilles LATOURNERIE, représentant CFTC
- Suppléant : M. David ALLET, représentant CFTC
- Suppléant : M. Jean-Pierre BOISNEAU, représentant CFTC

b) Un représentant des organisations syndicales d'employeurs

- Titulaire : M. Luc ANDRE, représentant CPME
- Suppléant : M. Pascal BRAGUIER, représentante CPME
- Suppléant : *En attente de désignation*

c) Un représentant des organisations syndicales des artisans, commerçants et professions libérales

- Titulaire : M. Jean-François GENDRON, président de la CCI Nantes Saint Nazaire
- Suppléant : M. Michel GOUGEON, représentant de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire
- Suppléant : *En attente de désignation*

d) Un représentant des organisations syndicales des exploitants agricoles

- Titulaire : Mme Anne GAUTIER, représentante de la chambre de l'agriculture
- Suppléant : Mme Georgette ROUSSELET, représentante de la chambre de l'agriculture
- Suppléant : *En attente de désignation*

Collège 5 : Acteurs de la cohésion et de la protection sociales

a) Un représentant des associations œuvrant dans le champ de lutte contre la précarité

- Titulaire : **M. Pierre SELLES**, administrateur régional de la FNARS, directeur général de l'association Passerelles
- Suppléant : *En attente de désignation*
- Suppléant : *En attente de désignation*

b) Un représentant de la CARSAT ou de la structure équivalente, au titre de l'assurance vieillesse

- Titulaire : **M. Philippe CHALET**, président de la CARSAT Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Sofi LEROY**, administratrice CARSAT Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Michel GUINE**, administrateur CARSAT Pays de la Loire

c) Un représentant de la CAF

- Titulaire : **Mme Evelyne GILLOT**, présidente de la CAF de la Mayenne
- Suppléant : **M. Patrice RENAUDIN**, président de la CAF de la Sarthe
- Suppléant : *En attente de désignation*

d) Un représentant de la Mutualité Française

- Titulaire : **M. Jean-Michel LERAY**, administrateur de la Mutualité Française Pays de la Loire
- Suppléant : **M. Thibault DOUTE**, représentant de la Mutualité Française Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Christine POULIQUEN SINA**, représentante de la Mutualité Française Pays de la Loire

Collège 6 : Acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Un représentant des services de santé scolaire et universitaire

- Titulaire : **Dr Michel BLANCHE**, directeur du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
- Suppléant : **M. Jérôme SANCHEZ**, conseiller technique de service social auprès du recteur
- Suppléant : *En attente de désignation*

b) Un représentant des services de santé au travail

- Titulaire : **M. Régis SENEGOU**, président de santé au travail – Le Mans
- Suppléant : **M. Bruno MAURIN**, directeur de santé au travail en Mayenne
- Suppléant : *En attente de désignation*

c) Un représentant des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

- Titulaire : **Dr Nathalie JANNIN-BURONFOSSE**, médecin chef de service - service de protection maternelle et infantile de la direction enfance familles du conseil départemental de Loire-Atlantique
- Suppléant : **Mme Patricia MARION**, adjointe à la cheffe de service - service de protection maternelle et infantile de la direction enfance familles du conseil départemental de Loire-Atlantique
- Suppléant : *En attente de désignation*

d) Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé

- Titulaire : **Mme Josiane HAMY**, administratrice de l'IREPS Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Yunsan MEAS**, Comité régional olympique et sportif
- Suppléant : **M. René DEMEULEMEESTER**, administrateur de l'IREPS

- Titulaire : **Mme Valérie PARIS**, déléguée régionale de Fédération Addiction Pays de la Loire
- Suppléant : **Mme Catherine LOISELEUX**, directrice régionale de l'ANPAA
- Suppléant : *En attente de désignation*

f) Un représentant des associations de protection de l'environnement

- Titulaire : **Mme Cécile BAUDET-PIDOUX**, représentante France Nature Environnement
- Suppléant : **M. Loïc VALLEE**, président de l'Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE) des Pays de la Loire
- Suppléant : **Dr Jacques BERRUCHON**, association Terres et Rivières

Collège 7 : Offreurs des services de santé

a) h) Un représentant des établissements publics de santé ou des centres de santé et des maisons de santé

- Titulaire : **Mme Stéphanie LE BRAS**, représentante de l'URACSS (union régionale pour l'action communautaire des centres de santé)
- Suppléant : **M. Pierre VOLLLOT**, directeur du CH de Cholet
- Suppléant : *En attente de désignation*

e) f) Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées ou des personnes âgées

- Titulaire : *En attente de désignation*
- Suppléant : **Mme Sandrine LAUXERROIS**, directrice EHPAD Les Hauts du Château
- Suppléant : *En attente de désignation*

o) Deux membres des unions régionales des professionnels de santé

- Titulaire : **Dr Alain GUILLEMINOT**, président de l'URPS pharmaciens libéraux Pays de la Loire
Suppléant : **M. Jean-Yves LEMERLE**, président de l'URPS masseurs kinésithérapeutes libéraux Pays de la Loire
Suppléant : *En attente de désignation*

- Titulaire : **M. David GUILLET**, président de l'URPS infirmiers libéraux Pays de la Loire
Suppléant : **M. Serge CASIMONT**, président URPS pédicures podologues libéraux Pays de la Loire
Suppléant : *En attente de désignation*

Article 2

Le secrétariat de la commission spécialisée de prévention de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est assuré par l'agence régionale de santé Pays de la Loire.

Article 3

Le directeur général adjoint de l'agence régionale de santé Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nantes, le

14 JAN. 2020

Le directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire,



Jean-Jacques COIPLÉ